PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31/12/2019

Le 31/12/2019, à 10h30, BAISE-CEA Adrien, associé unique de la société ABC ART INVEST SASU demeurant 11 rue des Canettes 75006 PARIS, président a pris les décisions suivantes :
– Dissolution anticipée et mise en liquidation amiable
– Nomination du liquidateur
– Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

PREMIERE DECISION – DISSOLUTION ANTICIPEE ET LIQUIDATION AMIABLE

BAISE-CEA Adrien, associé unique, décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de 31/12/2019.
La personnalité morale de la société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.

Pendant toute la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation » . Cette mention, ainsi que le nom du liquidateur, figureront sur tous les documents et actes destinés au tiers.

Le siège social de la liquidation est établi à Les Ellebores, route des Outaris 38750 HUEZ.

DEUXIEME DECISION – NOMINATION DU LIQUIDATEUR AMIABLE

L'associé unique demeurant 11 rue des Canettes 75006 PARIS décide d'exercer les fonctions de Liquidateur pendant toute la période de liquidation.
Le liquidateur amiable représentera la société et disposera des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation (c'est-à-dire réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés) et parvenir à la clôture de celle-ci. Il est ainsi mis fin aux fonctions du Président à compter d 31/12/2019.
Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le liquidateur devra établir les comptes annuels ainsi qu'un rapport écrit rendant compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé. De plus, dans les six mois de la clôture de chaque exercice, l'associé unique devra statuer sur les comptes annuels.

TROISIEME DECISION – POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs à BAISE-CEA Adrien pour effectuer les formalités légales afférentes aux décisions adoptées ci-dessus.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné dans le registre spécial prévu par la Loi

Adrien BAISE-CEA
Président ABC ART INVEST et liquidateur

Le 31/12/2019

